Samedi 02 mars Dimanche 03 mars	 Messe des familles	18H30 VERTUS 11H00 AVIZE
Samedi 9 mars Dimanche 10 mars	 CATE Messe des familles	18H30 AVIZE 9H45 11H00 VERTUS
Jeudi 14 mars	MAISON DE RETRAITE	11H00
Samedi 16 mars Dimanche 17 mars	Temps fort de caté	09H15/15H00 : EPERNAY 18H30 BERGERES 11H00 AVIZE
Samedi 23 mars Dimanche 24 mars	 Fête des RAMEAUX	18H30 AVIZE 11H00 VERTUS
Mardi 26 mars Jeudi 28 mars Vendredi 29 mars Samedi 30 mars Dimanche 31 mars	Messe chrismale Jeudi Saint Vendredi Saint Veillée Pascale Fête de PAQUES	18h30 : cathédrale de Châlons 18H30 AVIZE 18H30 AVIZE 21H00 AVIZE 11H00 VERTUS
Samedi 06 avril Dimanche 07 avril	 Messe des familles	18H30 BERGERES 11H00 AVIZE
Samedi 13 avril Dimanche 14 avril	 CATE Messe des familles	18H30 OGER 9H45 11H00 VERTUS
Jeudi 18 avril	MAISON DE RETRAITE	11H00
Samedi 20 avril Dimanche 21 avril		18h30 CLAMANGES 11H00 OGER
Samedi 27 avril Dimanche 28 avril		18H30 OGER 11H00 COLIGNY
 Samedi 04 mai Dimanche 05 mai	CATE Messe des familles	17H15 18H30 VERTUS 11H00 FLAVIGNY

Mars—Avril 2024 n° 243

Le Lien
de la
Paroisse du Mont-Aimé

Les prêtres de la province ecclésiastique de Reims, regroupant les diocèses de Reims, Châlons,Langres, Soissons, Amiens, Beauvais et Troyes, se sont retrouvés en session de formation sur le sacrement du pardon, à Ars du 5 au 9 février 2024. Nous avons essayé de revoir ensemble les différentes manières dont est vécu ce sacrement dans nos diocèses et paroisses.

Plusieurs ateliers et conférences ont été organisés pendant ce séjour. Nous avons découvert les réalités anciennes et actuelles de la pratique du sacrement du pardon.
Nous avons tous constaté que la pratique du sacrement de pénitence a beaucoup baissé dans nos diocèses et paroisses dans la mesure où nous avons perdu le sens du péché. Ce sacrement, qui n'est plus du tout proposé en France, perd de sa valeur. Peu de personnes viennent encore demander le sacrement en paroisse.

Partant du Nouveau Testament, nous avons appris que Jésus remet le pardon au cœur de son ministère. Son attitude à l'égard des pécheurs change. Jésus nous invite à la remise des dettes et à remettre aussi les dettes des autres. Par la mort de Jésus sur la croix, nous avons été réconciliés avec Dieu.
La Miséricorde est une disposition, le pardon est un geste, la réconciliation est un des fruits du pardon.
Le sacrement du pardon n'aboutit pas seulement à la guérison mais doit conduire jusqu'à la réconciliation. Le pardon que Dieu nous donne doit être contagieux.

Du point de vue de l'histoire et de la tradition, le sacrement du pardon a connu une évolution. Tout au début, seuls les évêques écoutaient les péchés et les pardonnaient. Au fil du temps, ce sacrement est devenu une œuvre des prêtres qui reçoivent l'autorisation de leur évêque afin de l'administrer.

La pénitence est donc un sacrement à part entière, distinct du baptême institué par le Christ pour dissoudre les péchés. Le sacrement de pénitence n'existe que pour les chrétiens baptisés. Le baptême ne doit pas être considéré comme un rituel mais comme un événement. La réconciliation avec l'Église est également un signe de réconciliation avec Dieu. Le sacrement de pénitence est lié à l'eucharistie dans la mesure où il a sa source dans le baptême. L'eucharistie est le mystère de la réconciliation. Elle est la réconciliation toujours à refaire. On se confesse pour communier plutôt que pour se convertir.

Le sacrement de pardon a aussi été abordé à la lumière du droit canonique et du droit civil, à partir du thème des incidences de la crise des abus sur l'approche du sacrement du pardon. Cette question se pose de façon pressante, même dans le milieu des non-croyants. Aujourd'hui, par exemple, l'expression « secret de la confession », peut interroger et déranger, si elle apparaît comme un moyen d'imposer le silence sur des faits d'abus relevant de la justice pénale. Du fait de cette actualité, nous avons ressenti la nécessité de revisiter notre proposition sacramentelle. Nous avons donc pris le temps de partager notre expérience et d'établir ensemble un certain nombre d'éléments concrets pour une célébration du sacrement mieux comprise et plus accessible aux fidèles.

Père Trésor Hugues KUSA

LES DATES A RETENIR

Réunion équipe de conduite : vendredi 12 avril à 20H00
Messes à la maison de retraite : les jeudis 14 mars et 18 avril à 11H00
Eveil à la foi pour les enfants de GS—CP– CE1 : à la salle Jeanne d'Arc de VERTUS
Samedi 16 mars—Samedi 15 juin
S'adresser à Marion MÉLIN : 06 86 36 68 36.
Célébrations en semaine : A partir du mercredi 20 février et jusqu'à Pâques, le chapelet est remplacé par le chemin de croix, à 17h, suivi de la messe à 17H30

CARÊME

Afin de vous préparer à **la fête de Pâques** nous vous proposons :
- Des rencontres de partage d'évangile :

Le 06 mars à la salle Jeanne d'Arc à 15H30
Le 13 mars à CLAMANGES à 20H00
Le 20 mars à la Bibliothèque de COLIGNY à 20H00

- Le sacrement de **la réconciliation sur RDV** ou aux permanences hebdomadaires.

Sur la paroisse de la Côte des blancs :
Le dimanche 03 mars à 15H à la maison paroissiale d'Avize : le film « L'abbé Pierre »
Le 08 mars à 18H30 à l'église d'Avize : veillée Adoration et sacrement de réconciliation
Le 16 mars à 18H30 à l'église d'Avize : chemin de croix, bol de riz et témoignage d'un jeune participant aux JMJ

CATECHISME

Séances de caté avant la messe des familles : Dimanche 10/03 et 14/04 à 9H45 et samedi 04/05 à 17H15
Temps forts pour tout l 'espace missionnaire du vignoble :
Samedi 16 mars de 09H15 à 15H00 à l'église St Vincent à EPERNAY

Adultes, et si on retournait au caté ?

Si vous souhaitez remettre à jour vos connaissances sur la foi ou simplement découvrir, nous vous proposons **quelques rencontres en soirée** à la salle Jeanne d'Arc pour revoir ensemble les bases de notre religion (rythme et dates à fixer ensemble) : La Bible, comment a-t-elle été écrite ? Comment l'aborder ? - Jésus-Christ, que sait-on et que dit-on de lui ? - les sacrements qu'est-ce que c'est ? - L'église que représente-t-elle ? - la Prière comment, pourquoi ?
Vous êtes intéressé ?
Contactez Michèle POIRET : 06 86 43 18 80—almi.poiret@orange.fr

PORTONS DANS NOS PRIÈRES

- **Les personnes qui nous ont quittés :**

08/01	Stéphan ROYER	60 ans	VILLERS AUX BOIS
13/01	Françoise CAZAL	81 ans	VILLERS AUX BOIS
02/02	Maria ESCOBAR	89 ans	VERTUS
03/02	Jeannine GUILLAUME	93 ans	VERTUS

- **Celles qui nous sont recommandées :**

S'adresser à Mme Charpentier : 03 26 52 15 98
Le coût d'une messe est de 18 euros
.

- Le 02 mars : Famille PARTY-DOUBLET
- Le 10 mars : Marie-Jo, Jean-Pierre et David DECARREAUX —Paul CHARPENTIER – Stephan ROYER—Françoise CAZAL—Maria ESCOBAR— Jeannine GUILLAUME—Florent GRANJON
- Le 16 mars : Marcelle GOFFIN

Permanence d'un prêtre : tous les mercredis de 16H30 à 17H30 à la salle J. d'Arc.
Pour toute demande envoyer un mail à : gregoire.houlon@chalons.catholique.fr

Pour la diffusion des informations dans le Lien : Michèle POIRET
Tel : 06 86 43 18 80 E-mail : **almi.poiret@orange.fr**
Site de la paroisse : www.chalons.catholique.fr/saintleu. contactez : **J.C.MAHAUT** : **jncldmah@aol.com**

Humour : Un homme demande à Dieu : pour vous que représente 10 millions d'années ? Dieu lui répond : - pour moi c'est une seconde.
L'homme, un peu excité reprend : et 10 millions de dollars ? Dieu dit : et bien, un dollar .
Le type de plus en plus excité : dans ces conditions pourriez vous me prêter 10 millions de dollars ? Et Dieu de lui répondre : pas de problème...juste une seconde !